

→ **De la réflexion à l'action**



- > **Développement durable :
une évidence pour la Savoie**
- > **Où et comment agir sur
l'habitat, l'économie,
l'environnement et
le tourisme ?**
- > **Des actions à lancer
dès maintenant**

S O M M A I R E

- > **De la réflexion à l'action** p. 4 et 5
- > **Habitat et modes de vie : travailler pour le long terme** p. 6 et 7
- > **Industrie : pour un nouveau déploiement basé sur les ressources locales** p. 8 et 9
- > **Tourisme : l'indispensable diversification** p. 10 et 11
- > **Ressources naturelles : une autre gestion est nécessaire** p. 12 et 13
- Le passage à l'action :** p. 14
 - **Comment faire entrer Savoie 2020 dans sa phase d'action ?** p. 14
 - **Les actions à lancer dès 2008** p. 15

SAVOIE 2020 : le passage à l'action



Fidèle à sa tradition et soucieux de ne pas subir des évolutions et d'agir dans l'urgence, le Conseil Général a lancé, avec Savoie 2020, une démarche d'anticipation à laquelle il a associé les partenaires qui vont construire la Savoie des prochaines décennies.

Les réflexions conduites dans les phases amont de cette démarche ont bien mis en évidence les enjeux majeurs, les options choisies, les engagements que nous prenons. C'est la partie prospective et stratégique qu'il était indispensable de conduire pour bâtir un programme d'actions sur un socle solide, s'appuyant sur une vision partagée de l'état des lieux et des orientations.

Ce travail s'est inscrit aussi dans un contexte global qui se caractérise par une réelle prise en compte du développement durable qui imprègne aujourd'hui un nombre croissant de politiques publiques et qui marque aussi fortement les comportements individuels. Le changement climatique, de manière plus récente, constitue désormais une autre donnée incontournable de toute politique de développement territorial. Enfin nous ne pouvons pas conduire au niveau local nos travaux sans tenir compte des réflexions menées à l'échelon européen et en France avec en particulier le Grenelle de l'environnement.

Cette initiative savoyarde se trouve ainsi bien en phase, tant dans son contenu que dans son calendrier avec les démarches plus larges.

Aujourd'hui nous engageons la mise en œuvre de notre programme d'actions.

- Dès fin 2007, sur la base du travail produit par les chantiers de Savoie 2020 j'ai saisi les commissions du Conseil Général et les services pour qu'ils proposent les inflexions nécessaires des politiques que nous conduisons ou, le cas échéant, de nouvelles actions. Le département a une exigence, en matière de développement durable, d'exemplarité et d'entraînement et d'appui auprès de ses partenaires.

- Notre ambition est aussi, et surtout, collective. La réussite de notre projet nécessite l'engagement d'acteurs multiples qui devront encore plus travailler ensemble. C'est ainsi à une forme renouvelée de gouvernance que nous oblige Savoie 2020. Nous avons pour cela mis en place un dispositif opérationnel qui est présenté dans cette plaquette.

Deux points méritent d'être soulignés

Tout d'abord l'obligation du suivi et dès que possible de l'évaluation. Il est impératif de définir précisément notre programme d'actions sur la base d'un échéancier et d'indicateurs de mesure de la mise en œuvre puis des effets produits. Un comité de pilotage aura la charge de veiller régulièrement à la tenue de ces engagements

En second lieu l'enrichissement et l'approfondissement de notre action. L'engagement opérationnel ne doit pas nous détourner de la réflexion. Notre environnement évolue en permanence, il nous faut préserver une capacité à ajuster notre vision et nos actions. Nous avons besoin de regards extérieurs, critiques, sur ce que nous entreprenons. Ce sera la tâche d'un Conseil Scientifique de Savoie 2020, composé de scientifiques, d'experts et de personnes qualifiées, auquel nous soumettrons régulièrement nos actions et nos projets. Il sera installé dans le courant du premier semestre.

C'est à de nouveaux modes de travail que nous sommes collectivement conviés avec la volonté de faire franchir à notre territoire savoyard un pas décisif vers un futur voulu et maîtrisé.

Jean Pierre Vial
Président du Conseil Général

Savoie 2020 :

Le projet Savoie 2020 a produit en 2007 de nombreuses propositions d'actions que nous présentons ici en quatre thèmes : les modes de vie, les activités industrielles, le tourisme, l'environnement et les ressources naturelles. Il appartient maintenant aux acteurs publics et privés de s'en emparer et de les mettre en œuvre...

Les huit chantiers

1	Diversification de l'économie industrielle <i>Président : Jean-Michel Gambut</i>
2	La diversification touristique <i>Président : Philippe Moisset</i>
3	Les enjeux des stations de sport d'hiver <i>Président : Claude Faure</i>
4	Le Plan Climat Savoie <i>Président : Jean-Jacques Delannoy</i>
5	Agriculture et gestion forestière <i>Président : Fabrice Pannekoucke</i>
6	Ressources naturelles <i>Président : Bernard Fonseca</i>
7	Vers de nouveaux types d'habitats <i>Président : Philippe Martin</i>
8	Les mutations démographiques <i>Président : Max Mazeau</i>

Une démarche qui privilégie la concertation

Les propositions d'actions de Savoie 2020 ne sont pas issues d'un groupe restreint d'acteurs mais d'un travail collectif caractérisé par une large concertation : mobilisation pendant huit mois de 150 personnes intégrées dans des groupes de travail, questionnaire adressé à tous les ménages savoyards (plus de 6000 retours), organisation de trois soirées thématiques, tenue des Assises Savoie 2020 à Chambéry (800 participants).

Des actions issues de huit «chantiers»

Les grandes orientations dégagées pendant cette phase prospective ont ensuite donné naissance à huit «chantiers», huit groupes de travail dont les membres, une centaine d'experts des domaines traités, devaient proposer des actions à mener.

Ce sont ces actions, regroupées dans quatre thématiques, dont nous vous présentons une synthèse commentée et mise en perspective dans ce document. Vous pouvez par ailleurs en retrouver la liste complète sur le site www.mdp73.net

Elles ont en commun de pouvoir être engagées en place à court terme et d'avoir un effet de levier ou d'entraînement significatif. Certaines nécessitent des engagements financiers importants. D'autres visent plutôt à créer plus de cohérence, de transversalité et de dialogue ; elles ont moins besoin de budgets que de volonté des acteurs.

L'évidence du développement durable

Notons enfin que d'une action à l'autre, la logique du Développement durable s'impose désormais comme une évidence.

Pour préparer dès aujourd'hui la Savoie de 2020, nous devons gérer autrement nos ressources naturelles, favoriser les transports collectifs, engager des mutations dans l'industrie et le tourisme, veiller à notre cohésion sociale... Notre département est concerné, comme l'ensemble de la planète, mais il l'est plus encore car il est davantage exposé au réchauffement climatique (lire ci-contre) et que son dynamisme repose largement sur ses ressources naturelles.

de la réflexion à l'action

Changement climatique, rareté du foncier : deux données majeures

Les effets du réchauffement climatique sur la Savoie et les contraintes liées à la rareté de l'espace sont en toile de fond de toutes les réflexions de Savoie 2020. Et constituent des raisons supplémentaires d'agir sans tarder.

Changement climatique : la Savoie plus exposée



Le réchauffement climatique se manifeste déjà en Savoie et les travaux scientifiques montrent qu'il est plus intense dans les Alpes que dans le reste de l'Europe. A titre d'exemple, les années 1994, 2000, 2002 et 2003 ont été dans les Alpes les plus chaudes des 500 dernières années.

Aussi, il est essentiel de contribuer à limiter l'ampleur du phénomène, notamment à travers de nouvelles politiques de transport et d'habitat : la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Il s'agit par ailleurs de préparer des stratégies d'adaptation. Car des effets sont déjà bien visibles, et peuvent avoir des répercussions sur l'agriculture, le tourisme, les transports, la vie quotidienne en zone de montagne :

- augmentation des précipitations en hiver et diminution importante en été ; des éleveurs de montagne ont déjà dû acheter du fourrage dans d'autres régions pour compléter l'herbe des alpages ;
- diminution de la couche neigeuse à moyenne et basse altitude ; à 1500 m, la durée annuelle d'enneigement devrait diminuer d'un mois voire plus ces prochaines décennies

- augmentation des phénomènes extrêmes tels que canicules, écroulements rocheux, glissements de terrain, inondations, aux conséquences de plus en plus coûteuses
- effets importants sur la biodiversité, avec le risque de réactions en cascade sur la chaîne biologique.

Foncier : un frein à beaucoup de projets

La rareté et la cherté des terrains peuvent contrecarrer nombre d'actions imaginées dans le cadre de Savoie 2020 : où accueillir de nouvelles activités économiques ? comment construire des logements accessibles à tous ? où loger les actifs venus d'autres régions dont nos entreprises auront besoin ?

Dans le même temps, la maîtrise de l'espace est indispensable pour maintenir l'agriculture face à la spéculation foncière, conserver les corridors verts nécessaires aux échanges et aux migrations de la faune et de la flore, préserver la beauté et l'attrait touristique du département.

La question est d'autant plus délicate qu'elle met en jeu la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers et se heurte au principe de propriété. De plus, la ressource foncière est par définition non extensible : nous devons tirer parti des seuls espaces existants.



C'est pourquoi la mise en place de politiques publiques de maîtrise foncière est une impérieuse nécessité pour le département.

Habitat et modes de vie : travailler pour le long terme

La population va continuer à augmenter d'ici 2020, avec une forte croissance du nombre de personnes âgées. Le nombre de logements sera en progression, avec un risque de consommation désordonnée et excessive d'espace ; deux phénomènes de long terme qu'il faut anticiper dès maintenant pour rendre compatibles les besoins en logements et la maîtrise de l'urbanisation. L'enjeu est également de maintenir la qualité du «vivre ensemble».

Nos atouts

- Une population en croissance (55 000 habitants supplémentaires d'ici 2020) dans tous les secteurs du département,
- Un taux de chômage de 6%, parmi les plus bas de France
- Un territoire attractif qui attire de nouvelles activités et de nouveaux habitants en grand nombre
- Une démarche de pionnier en matière d'habitat durable : solaire, bois-énergie...

Nos faiblesses

- Une population active en faible évolution (du fait du vieillissement), qui risque de ne plus pouvoir répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises
- Un développement péri urbain non maîtrisé, très rapide, consommateur d'espace et générateur de déplacements multiples, autour des principales agglomérations
- Des logements chers, difficilement accessibles aux jeunes travailleurs et aux populations les plus modestes
- Des approches cloisonnées des questions d'urbanisme, de transport et de foncier

Parmi les actions à mener

> Habitat

- Engager une politique soutenue et ambitieuse de réserves foncières
- Encourager le transfert des compétences urbanisme et gestion de l'espace aux communautés de communes et d'agglomération
- Développer des programmes de construction, prioritairement pour les logements sociaux
- Contribuer à la réalisation de 5000 logements basse consommation dans le parc social, soutenir l'amélioration thermique de 30 000 logements anciens

> Mode de vie

- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des cellules d'écoute, du tutorat, de l'aide à l'orientation
- Créer un bureau du bénévolat pour mobiliser les capacités des seniors, susciter l'entraide entre générations, éviter l'isolement des plus âgés
- Adapter le plan gérontologique de la Savoie dans sa composante hébergements spécifiques
- Intégrer le facteur vieillissement dans toute décision publique



«L'allongement de la durée de vie impacte l'ensemble de la population»

Max Mazeau, président du Conseil de développement de Métropole Savoie



Le vieillissement de la population est un phénomène national, pourquoi l'avoir autant mis en avant en Savoie ?

Parce qu'il sera plus marqué chez nous que dans l'ensemble de la France. En 2020, la Savoie comptera environ 55 000 habitants de plus ; or, les plus de 60 ans représenteront 80% de cette augmentation. Il faudra davan-

tage de logements, car le nombre de ménages augmentera fortement avec les personnes seules. Il faudra adapter ces logements à des occupants âgés, de même qu'il faudra adapter les modes de logement (immeubles dédiés, co-location, habitat intergénérationnel...), l'accès aux soins, les transports, les loisirs, les services à la personne...

Comment les autres tranches d'âge vont-elles être impactées ?

La population active de la Savoie ne va pratiquement pas augmenter en 15 ans. Nous devons donc concentrer nos efforts sur les jeunes, principal « réservoir » pour les entreprises : les aider à s'orienter, à découvrir le monde de l'entreprise, à trouver un métier, à se loger à des prix accessibles.... Des filières comme le solaire leur ouvrent des débouchés solides : à nous de les valoriser ! Par ailleurs, nous voulons lutter contre le décrochage scolaire : 5 à 15% des jeunes n'arrivent pas à s'insérer.

Malgré tout, il faudra faire venir des actifs d'ailleurs pour pourvoir à nos besoins...

Les jeunes Savoyards, même mieux accompagnés, ne suffiront pas : il faut nous attendre à accueillir en grand nombre des familles venues d'autres régions de France ou de l'étranger. Ce qui suppose que notre territoire garde toute son attractivité : être capables de loger tout le monde, à des prix accessibles et sans créer de « ghettos » ; mettre en place des transports collectifs efficaces, localement et à l'échelle du Sillon alpin ; créer ou renforcer les services dont les familles ont besoin, par exemple pour la garde d'enfants ; préparer les mentalités et les structures à l'accueil de populations qui parleront une autre langue et amèneront une autre culture...

«Mettons les problèmes d'urbanisme et de transports sur la même carte»

Philippe Barbeyer, architecte



Vous êtes inquiet pour le devenir de l'agglomération Aix – Chambéry – Montmélian. Pourquoi ?

L'urbanisation se développe si vite et avec une telle consommation d'espace que nous risquons de verrouiller peu à peu l'avenir de ce territoire. On ne verra rien pendant encore quelques années, puis on s'apercevra que

telle zone de passage est bouchée, que telle autre pose des problèmes insolubles d'accès et de fonctionnement. Les choses seront ingérables mais il sera trop tard pour revenir en arrière.

Pourquoi les questions d'urbanisme et de transport sont-elles si liées ?

Il faut un habitat dense pour rentabiliser des transports en commun et consommer moins d'espace. Or, aujourd'hui, ce sont les maisons individuelles isolées qui prolifèrent. De même, à quoi bon créer des maisons basse énergie si elles sont éloignées de tout et imposent l'usage systématique de la voiture ? Tout est lié : urbanisme, consommation d'espace, déplacements dans l'agglomération... Sans oublier les enjeux pour l'emploi et la qualité de vie : nous avons besoin de logements accessibles et de villes agréables. Voilà pourquoi les collectivités doivent travailler ensemble, sans esprit de rivalité.

Est-il possible et réaliste de traiter en même temps autant de sujets ?

On voit aujourd'hui le résultat des approches cloisonnées, secteur par secteur et commune par commune. Il faut avoir le courage de mettre tous les problèmes sur la table, à l'échelle de l'agglomération voire du département. Certes, on ne pourra pas tout faire. Mais on pourra fixer des priorités, des délais, des territoires, des moyens financiers, pour bâtir un projet à long terme lisible et concerté qui garantisse le développement harmonieux de l'agglomération. Le temps presse : il faut dix ans pour faire sortir de terre une zone d'aménagement.

Industrie : pour un nouveau déploiement basé sur les ressources locales

Les atouts

L'industrie savoyarde bénéficie de la présence de grands groupes, de la richesse et de la diversité du tissu de PME, de la qualité des infrastructures de transport (autoroutes, voies ferrées, liaison Lyon - Turin à terme) et de l'existence de multiples ressources naturelles. La Savoie est un territoire de projets, porté par une réelle envie de travailler et de réussir ensemble.



Les faiblesses

L'industrie ne pèse pas assez lourd dans l'économie quand on la compare au tourisme (50% du PIB !). La mondialisation fait peser le risque de délocalisation sur les implantations savoyardes des grands groupes, et de concurrence accrue pour les activités traditionnelles. Certains secteurs manquent déjà de main-d'œuvre qualifiée et cette tendance risque de s'accroître.



Parmi les actions à mener

- Entretenir des liens forts avec les grands groupes présents en Savoie pour anticiper leurs décisions (délocalisations en particulier) et les impliquer dans le développement local
- Renforcer le tissu industriel des PME (croissance, capitalisation)
- Orienter l'industrie vers des filières stratégiques utilisant les ressources et les atouts locaux : solaire, bois, montagne, proximité du pôle grenoblois, etc.
- Tirer parti de la présence de l'INES pour renforcer la spécificité solaire du département et en faire bénéficier tous les secteurs industriels (nouveaux savoir-faire, nouveaux produits...)
- Maintenir l'attractivité du territoire, en particulier l'accès au logement à des coûts accessibles au plus grand nombre
- Développer de nouvelles filières de formation et améliorer l'information sur les métiers pour répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises.

«Visons ce qui ne peut pas être délocalisé»

Jean-Michel Gambut, P-DG de Walker Brailon Magnetics



Comment se porte l'industrie savoyarde ?

Elle compte bien plus de points forts que de lacunes, c'est évident. Mais elle ne peut pas négliger les menaces de la mondialisation. Les centres de décision des grands groupes ont quitté le département et leurs unités de production peuvent suivre un jour. Les secteurs les plus tradi-

tionnels doivent améliorer leur compétitivité. Et il est essentiel de mener un nouveau déploiement en nous orientant vers quelques créneaux stratégiques.

Quelles activités privilégier demain ?

Notre idée est simple : visons ce qui ne peut pas être délocalisé, en nous appuyant notamment sur les PME. On ne nous enlèvera pas le soleil, et le solaire savoyard a déjà pris plusieurs longueurs d'avance ; mais il faut qu'il irrigue tout le tissu économique. On ne nous enlèvera pas la forêt, elle a un potentiel considérable, mais elle est difficile à exploiter en raison du manque d'accès et du morcellement des propriétés. Il faut y travailler vite ! Avec Grenoble, nous bénéficions d'un pôle de croissance et d'innovation exceptionnel à nos portes : saisissons les opportunités et faisons jouer les complémentarités.

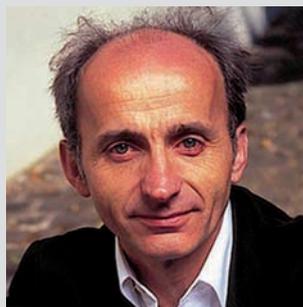
Quelles difficultés peuvent freiner ce renouveau de l'industrie savoyarde ?

Nous risquons de manquer de bras. D'une part, parce que le logement est trop cher et que certains salariés n'arrivent plus à trouver des loyers raisonnables. D'autre part, parce que la pénurie de niveaux bac à bac+2 se fait déjà sentir et s'aggrave avec les nouveaux métiers qui naîtront des activités en croissance.

Nous avons imaginé deux réponses dans le cadre de notre chantier : une vraie politique du logement, associée à la mise en place de transports collectifs de qualité ; le développement de nouvelles filières de formation, assorti d'une orientation plus efficace des jeunes et d'une meilleure information des parents sur les secteurs qui recrutent.

«Poursuivre nos efforts sur le solaire pour devenir compétitifs»

Vincent Jacques le Seigneur, secrétaire général de l'INES*



La Savoie est-elle un département en pointe en matière solaire ?

Oui, sans hésitation ! Elle a commencé à miser sur le solaire il y a dix ans et a toujours maintenu le cap depuis. Les particuliers ont été incités à s'équiper très tôt et disposent par exemple d'un guichet unique mis en place par le Département et la Région pour

les subventions, ce qui n'existe pas ailleurs.

De plus, les collectivités locales ont financé la création de l'INES, le centre français de recherche et de formation de référence sur le solaire. Il a bénéficié de 30 millions d'euros d'aides en deux ans, ce qui est considérable. Et il attire sur notre territoire de nouvelles entreprises, françaises et étrangères : une société allemande et une espagnole viennent par exemple de s'implanter.

La croissance du secteur solaire va-t-elle durer ?

Elle est déjà de 35% par an au Japon ou en Allemagne et à ce rythme, beaucoup d'industriels n'arrivent pas à suivre la demande. Le principal obstacle pour la généralisation des installations solaires domestiques reste le prix dû, pour partie, à la pénurie de silicium de grade solaire. Or, les travaux menés à l'INES permettront dans un délai proche de faire baisser ces coûts.

Il y a un grand potentiel industriel autour de cette filière émergente et la Savoie pourra en tirer parti. Une PME de mécanique, par exemple, pourra se lancer dans la fabrication de bacs acier pour panneaux solaires. Nous avons des terrains disponibles, une main d'oeuvre qualifiée et, déjà, un pilote industriel pour la fabrication en volume de silicium : ces atouts peuvent attirer des grands groupes ou des start-up qui voudront bénéficier de cette avance en R&D.

Comment tirer parti au mieux de la dynamique actuelle ?

Il faut développer en parallèle la formation. Des architectes, des installateurs, des commerciaux, des donneurs d'ordre viennent déjà se former. Il faut redoubler nos efforts. Nous devons aussi sensibiliser les PME locales afin de les associer au développement de cette filière. Nous avons tous les atouts en Savoie, comme plus largement en Rhône-Alpes, pour être le pôle d'excellence sur le solaire, et une référence européenne.

* Institut national de l'énergie solaire

Tourisme : l'indispensable diversification

Les sports d'hiver restent l'activité reine mais doivent faire face rapidement à de nouvelles menaces. Les autres activités, si elles sont encouragées, pourront compléter l'offre et l'image touristique de la Savoie par des loisirs toutes saisons répartis sur l'ensemble du département.

Nos atouts

Nos stations et nos domaines skiables sont connus et réputés sur les cinq continents. Ils constituent un pôle d'activité sans équivalent dans le monde, et une référence pour tous les professionnels des sports d'hiver.

Nos paysages, nos espaces, nos stations thermales, notre patrimoine culturel, notre gastronomie réunissent assez d'atouts pour développer des formes de tourisme complémentaires, en particulier l'été.

Nos faiblesses

Les sports d'hiver font face à de nouvelles menaces : stagnation voire déclin de la clientèle européenne, inadaptation du parc immobilier, coût croissant du ski, concurrence d'autres destinations, effets du réchauffement climatique sur l'enneigement.

La fréquentation touristique d'été est faible par rapport à celle de l'hiver, notamment en station. La Savoie ne se distingue pas d'autres destinations, notamment parce qu'elle n'exploite pas son potentiel et ne se forge pas une identité.



Parmi les actions à mener

> Sports d'hiver :

- Développer des actions fortes de promotion et de commercialisation pour attirer la clientèle des autres continents
- Rénover et construire pour adapter l'offre d'hébergement aux nouvelles attentes et améliorer sa qualité d'ensemble
- Réduire le bilan carbone des stations en jouant notamment sur les transports (modes doux, transports collectifs, parking relais et navettes) et le chauffage des logements

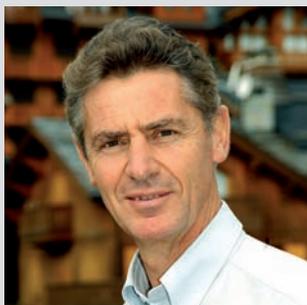
> Autres formes de tourisme :

- Mettre en place une communication touristique et sportive spécifique, hors sports d'hiver
- Soutenir les entreprises touristiques innovantes et les projets individuels
- Réaliser des investissements structurants, par exemple pôle du patrimoine savoyard
- Engager une démarche « pôle de compétitivité » pour la diversification touristique.



«Le modèle des stations doit être transformé»

Claude Faure, président du directoire de la Société des trois vallées



Le premier pôle de sports d'hiver du monde doit-il s'inquiéter pour son avenir ?

Il ne doit pas s'endormir sur ses lauriers : aujourd'hui, nous sommes confrontés à plus de menaces que d'opportunités. La principale menace, c'est que notre marché est à maturité et ne grandira plus beaucoup. La population européenne vieillit, les

destinations du Sud représentent une concurrence croissante, le ski, loisir déjà onéreux, coûte de plus en plus cher ; il risque de devenir une activité de niche réservée à quelques privilégiés. A Courchevel, par exemple, le chiffre d'affaires du gestionnaire du domaine skiable ne représente plus que 8% de l'activité totale de la station.

Je n'oublie pas non plus les effets, encore incertains, du réchauffement climatique sur la durée des saisons. Les responsables de domaines skiables ne peuvent que s'engager dans l'optimisation de la gestion de leur entreprise.

Quels sont vos leviers d'action ?

Ils varient selon le type de station et le marché auquel elle s'adresse. Dans les plus grandes stations, nous devons trouver des clients partout dans le monde et vendre la montagne autrement, en insistant sur ses bénéfices pour la santé et en créant une « culture montagne », un peu comme la « culture mer » véhiculée par des émissions comme Thalassa.

Par ailleurs, nous devons améliorer l'hébergement. Les stations manquent de grands appartements. Les lits marchands, ceux qui sont remplis toute la saison et font vivre les stations, sont trop peu nombreux par rapport aux résidences secondaires. L'immobilier existant doit être rénové, amélioré, labellisé...

Vous parlez plus généralement d'un « modèle à transformer ». Que voulez-vous dire ?

L'activité ski réalise moins de chiffre et devient moins rentable alors qu'elle est le socle du système. Les autres acteurs des stations, publics ou privés, doivent le comprendre et travailler avec nous pour faire évoluer ce système dans son ensemble. Cette meilleure synergie entre opérateurs me paraît absolument nécessaire.

Quelques pistes : développer les lits marchands, créer tous ensemble des transports doux ou collectifs, donner aux communes des moyens juridiques pour intervenir sur les projets de construction et les orienter selon la stratégie de la station, etc. Ce modèle est notamment en place dans certaines stations de ski américaines : même là-bas, le marché ne dicte pas tout.

«Etre plus rapides et plus inventifs que les autres»

Philippe Moisset, conseiller tourisme de la Caisse des Dépôts et Consignations



Comment expliquez-vous l'écart entre tourisme d'hiver et tourisme d'été en Savoie ?

Notre domaine skiable est exceptionnel alors que nos autres atouts touristiques (parcs naturels, paysages, stations thermales...) ont des équivalents dans d'autres régions. Mais surtout, la façon de promouvoir ce potentiel diffère complètement. Lancer

le ski dans les années 50 a été un coup de poker génial, qui s'est traduit par une magnifique réussite. Le tourisme d'été n'a pas connu une telle dynamique. Aujourd'hui, il faut la mettre en place, en étant plus rapides et plus inventifs que les autres car la concurrence est rude.

Notre potentiel touristique n'est-il pas trop modeste malgré tout ?

Il souffre surtout de ne pas être mis en valeur, même pour les sites uniques comme le lac du Bourget ou l'abbaye de Hautecombe. Tout ce qui rend la Savoie spécifique et différente doit être inventorié, protégé, mis en valeur. Les lits des stations, peu occupés l'été, doivent être mieux utilisés. Quant aux collectivités, elles doivent envisager quelques investissements structurants : par exemple, mettre à l'étude une possible relance du plateau du Revard et des activités qu'il pourrait accueillir, ainsi que sa liaison avec l'agglomération.

Comment convaincre des acteurs économiques de mener cette diversification ?

Les entreprises touristiques que nous avons rencontrées ne se sentent ni reconnues, ni aidées. Il faut inverser totalement cette tendance : soutenir les initiatives individuelles, valoriser ces entreprises, s'en occuper, les aider et les financer dans le cadre de pépinières ; à l'échelon supérieur, créer un pôle de compétitivité sur le tourisme durable où PME, chercheurs, chambres de commerce pourront associer leurs efforts, observer ce qui existe ailleurs, diffuser les bonnes pratiques... Bref, créer à tous niveaux un climat propice aux projets et aux innovations.

Ressources naturelles : une autre gestion est nécessaire

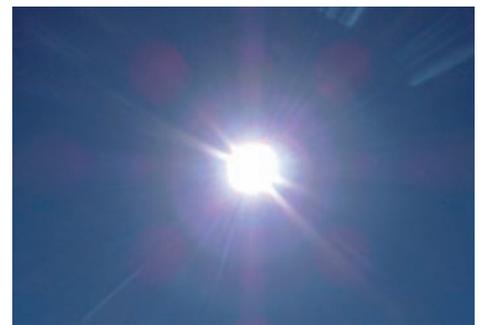
Nos ressources naturelles sont d'ores et déjà menacées par la pression des aménagements, parfois par l'absence de gestion et dans tous les cas, par les changements climatiques. Leur utilisation future doit faire l'objet d'une réflexion collective et d'une concertation pour ne pas en arriver à la pénurie.

Nos atouts

- Un territoire caractérisé par l'attrait et la variété de ses paysages, par sa biodiversité, par l'importance de sa ressource en eau
- Des démarches contractuelles et des outils réglementaires en place pour restaurer des milieux, réintroduire des espèces, préserver des biotopes
- Une forêt qui représente 40% du territoire

Nos faiblesses

- Un foncier directement menacé par une urbanisation souvent anarchique
- Une ressource en eau mal connue sur le plan quantitatif, vitale pour de nombreux usages et menacée par le changement climatique (sécheresses estivales ou hivernales)
- Des carrières en diminution qui risquent de ne plus suffire à pourvoir aux besoins locaux en matériaux
- Une ressource forestière difficile à exploiter, notamment faute d'accès physiques adaptés



Parmi les actions à mener

- Evaluer précisément la ressource en eau, optimiser son utilisation à travers des schémas directeurs d'alimentation en eau potable
- Mettre en place des schémas de cohérence territoriale dans tout le département,
- Développer une culture du risque en zone de montagne : il n'est pas possible de l'éliminer complètement
- Maintenir la biodiversité en soutenant les démarches en cours (Natura 2000...), en maintenant ou en restaurant les corridors verts, en anticipant les effets du changement climatique
- Mettre en œuvre le schéma des carrières (éco-bilan des ouvertures et extensions), anticiper le prochain schéma
- Adapter les actions par territoires : il n'y a pas de solution unique pour le département.

«La première urgence, c'est l'eau»

Bernard Fonseca, ingénieur général du génie rural des Eaux et Forêts, ministère de l'Agriculture



Faut-il gérer nos ressources naturelles autrement par souci d'anticipation ou pour répondre à une réelle urgence ?

Les signaux d'alerte sont déjà assez nombreux pour qu'on puisse parler d'urgence. Tout le monde est persuadé que nos montagnes sont des châteaux d'eau inépuisables, mais des épisodes de pénurie se sont déjà produits. Les espaces naturels sont grignotés par la pression urbaine, notamment au détriment de l'agriculture. Certains paysages se dégradent.

Comment renverser la tendance ?

Pour l'eau, par exemple, nous devons prendre des précautions avant d'engager aveuglément de nouvelles consommations. Commençons par une meilleure connaissance de la réalité des ressources : nous manquons encore souvent de données. Cela prendra plusieurs années, mais c'est indispensable. Analysons en outre, par territoire, par exemple par bassin versant, la nature et le volume des besoins existants ou à venir. Ces démarches devraient être des préalables impératifs avant de développer certains usages ou d'en créer de nouveaux, faute de quoi de sérieux conflits d'usage risquent d'apparaître et de devenir courants.

L'eau est pour vous la priorité n°1 ?

A l'évidence. Elle est indispensable aux stations de ski, aux villes, aux touristes, aux résidents, aux agriculteurs, aux exploitants de barrage ; mais si tout le monde continue à envisager d'en développer les utilisations, elle finira par manquer à certains endroits et à certaines périodes, surtout si le climat évolue. Soit les utilisateurs réfléchissent et se concertent, soit ils subiront des blocages et des interdictions. Il ne s'agit plus d'avoir recours aux palliatifs actuels : il faut changer les pratiques.

Pourquoi votre chantier a-t-il autant insisté sur le maintien de corridors verts ?

Si on veut éviter les phénomènes de «consanguinité» au sein de la faune et de la flore, il faut que des zones naturelles permettent à toutes les espèces de circuler et d'échanger librement. C'est une exigence à court terme, pour le maintien et le dynamisme des populations.

Autre enjeu, à long terme cette fois : les corridors verts pourraient permettre aux espèces de migrer en cas de changement climatique. Après le dernier âge glaciaire, le chêne est remonté lentement de la Méditerranée jusqu'en Scandinavie !

Il faut qu'un mécanisme similaire puisse fonctionner pour le réchauffement climatique en cours si nous voulons que certaines espèces qui seraient devenues inadaptées ne soient pas piégées et soient remplacées par d'autres. Il s'agit toutefois d'une problématique qui dépasse le niveau du département et doit être traitée à une échelle bien plus vaste.



Agriculture et forêt : des richesses à préserver

- L'agriculture savoyarde est un acteur majeur de la gestion du territoire. Elle est principalement menacée par le grignotage progressif de ses terres. De multiples outils doivent donc être utilisés pour contrer ce phénomène : schémas de cohérence territoriale, constitution de réserves foncières réservées à l'agriculture, zones agricoles protégées, groupements pastoraux... Son rôle d'entretien et de préservation des paysages doit aussi être davantage reconnu.

Pour la commercialisation des produits agricoles, les circuits courts doivent être retenus : coopératives, liens avec les restaurateurs des sites touristiques, intégration dans les circuits de restauration collective... Enfin, la spécificité des activités agricoles et leur lien avec le territoire doivent guider la politique agricole du département.

- La Savoie dispose d'importantes richesses forestières mais les exploite peu. Elle doit d'abord améliorer la desserte : routes, pistes forestières... Elle doit mener des actions de formation et de promotion des métiers de la forêt, car les exploitations manquent de main d'œuvre qualifiée. Plus largement, une politique départementale en faveur de la filière bois doit contribuer à développer la production et l'utilisation locale du bois, en construction ou pour le chauffage.



SAVOIE 2020 : le passage à l'action

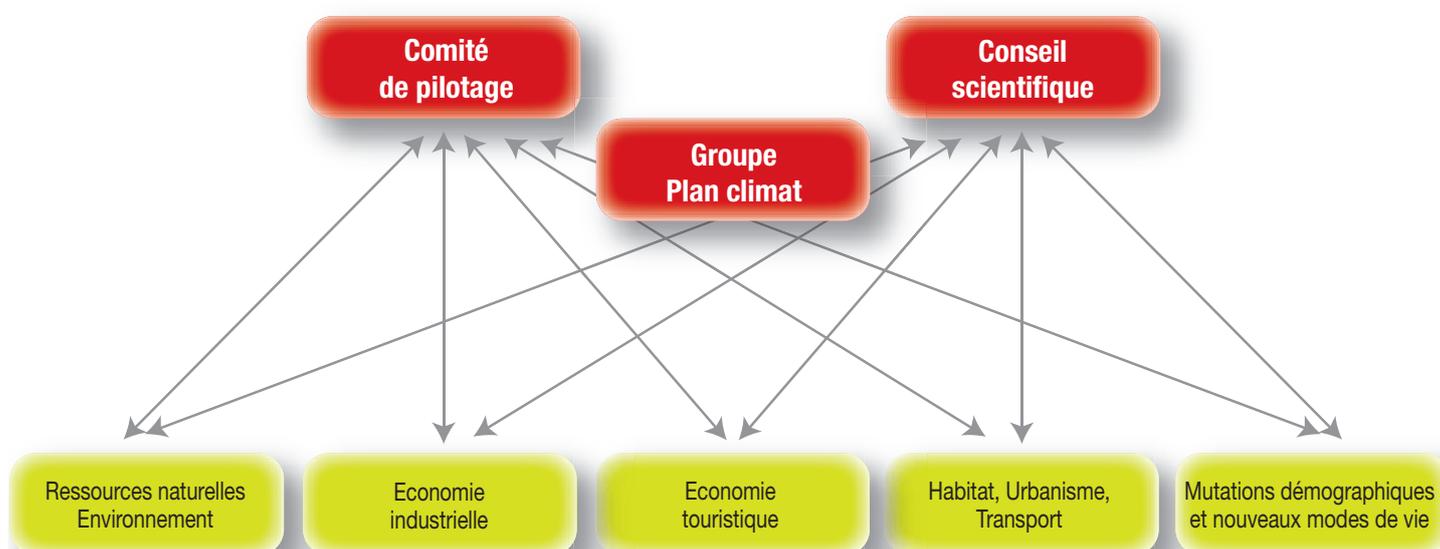
Comment faire entrer Savoie 2020 dans sa phase d'action ?

- Sur le plan opérationnel, en mettant en place un comité de pilotage et un conseil scientifique. Ces instances seront chargées d'engager un premier programme d'actions et de créer des indicateurs de suivi.

De manière générale, en adoptant d'autres pratiques dans la conduite des actions :

- Passer des approches sectorielles aux approches transversales ou territoriales : les collectivités et les acteurs privés doivent agir en cohérence car les choix de chacun ont des répercussions pour tous.
- Changer d'échelle pour traiter certaines questions : l'aménagement, l'urbanisme, la gestion de l'eau et de l'espace gagneront à être gérés au niveau des communautés de communes ou d'agglomérations, voire au-delà. Ce qui n'exclut pas les adaptations aux spécificités de certains territoires.
- Cibler les financements publics vers les actions du projet, en particulier celles qui concernent le développement durable. Les collectivités territoriales ont un rôle particulier à tenir en termes d'exemplarité, d'incitation et de soutien.

Un dispositif de travail adapté à la phase opérationnelle



Les actions à lancer dès 2008

Quelques actions, parce qu'elles répondent à l'urgence, ou parce qu'elles ont déjà fait l'objet d'un travail préparatoire approfondi, doivent être engagées dès cette année.

Celles indiquées ci-dessous en sont les plus illustratives, mais cette liste n'est pas exhaustive.

- > Lancer le Plan Climat territorial de la Savoie, qui comprend en particulier l'Observatoire départemental du changement climatique
- > Mettre en place le soutien aux réseaux d'entreprises interdépartementaux
- > Créer le pôle de compétitivité autour des activités liées à la montagne
- > Mettre en place le dispositif de soutien aux entreprises du tourisme
- > Elaborer un plan d'action foncière à l'échelle du département
- > Mettre en place des actions sur l'orientation et l'employabilité des jeunes
- > Créer le lieu-ressource sur les échanges intergénérationnels
- > Organiser la concertation et faire approuver les chartes «Urbanisme et habitat durables» et «Pour une agriculture partenaire de l'aménagement»
- > ...

2020



SAVOIE
→2020

→ LE CONSEIL GÉNÉRAL
ENGAGE LA RÉFLEXION
POUR LA SAVOIE DE DEMAIN

SAVOIE CONSEIL
GENERAL



Animation, coordination :
MISSION DÉVELOPPEMENT PROSPECTIVE
SAVOIE TECHNOLAC
BÂTIMENT "ALOUETTE II" - BP 232
73374 - LE BOURGET DU LAC - CEDEX
TÉL : 04 79 25 36 26 - FAX : 04 79 25 36 27
E-MAIL : myriam.deroux@mdp73.net

Conception : B.THOMAS (MDP)
Photos : INES, G. Cottet, P. Avavian,
Agence Economique de la Savoie,
B.Thomas, F. Gaudin, divers
Imprimerie Nouvelle : Belleil (01)